

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

DECEMBRE 2022

1. Mot du maire

Chère Rahonnaise, cher Rahonnais

L'année 2022 touche à sa fin. Heureusement, les traditionnelles fêtes de fin d'année viennent quelque peu égayer une année qui a été très compliquée pour beaucoup d'entre nous.

La canicule de cet été, la guerre en Ukraine et la crise géopolitique mondiale ont quelque peu bouleversé notre vie de tous les jours. Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales n'épargne pas Rahon.

Pour la nouvelle année j'en appelle à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour lutter encore contre la Covid 19 et ses variants, pour minimiser nos dépenses énergétiques. Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, mairie, école, salles polyvalentes et vestiaires du stade de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Pour réduire la facture d'électricité, la municipalité a augmenté de deux heures les coupures de l'éclairage public.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, une bonne année 2023 et vous invite aux vœux du maire samedi 14 janvier 2022 à 10h30.

Bernard PUSSET

2. Bilan travaux 2021 - 2022

- Parcours de santé (inauguré le 9 octobre 2022) → Terminé
- Fourniture et pose des compteurs d'eau et télérelève → En cours

3. Projets travaux 2023

- Réalisation des travaux de sécurisation de la traversée du village
- Schéma directeur eau potable
- Schéma directeur assainissement
- Clôture et portail aire de jeux
- Reboisement

Devant les augmentations très importantes annoncées des coûts de l'énergie, la municipalité a limité les travaux en investissement.

4. Actions sociales

- Cet été, la municipalité a embauché cinq jeunes du village de 16 à 18 ans pendant une semaine pour leur faire découvrir la vie active. Ils ont aidé les employés municipaux dans leurs tâches quotidiennes.
- Les élus ont distribué 86 colis de Noël aux aînés le samedi 17 décembre 2022.

5. P.L.U.i

En raison de la nouvelle loi climat et résilience, le document a été modifié. Il est en cours de finalisation. Il sera voté prochainement en conseil communautaire. À la suite de ce vote, l'enquête publique pourra être lancée.

6. Affouage

Le bucheron a terminé l'exploitation des grumes dans les parcelles 40, 41 et 45 dans le bois de la Manche. Il y a 38 affouagistes. L'affouage se déroulera dans les parcelles 40, 41 et 45 dans le bois de la Manche et 17, 24, 25 et 28 dans le bois de commune. La commission des bois a marqué les lots vendredi 9 décembre. Le tirage au sort des lots s'est déroulé lundi 12 décembre. L'exploitation des bois devra être terminée pour le 31 mars 2023. Le débardage devra être terminé pour le 31 août 2023 (en fonction des conditions météorologiques).

Le prix de l'affouage est fixé à 7.00 €/stère et 3.50 €/stère pour le bois de moindre qualité (Saule, verne).

Les jours d'exploitation des bois ont été définis avec le Président de l'A.C.C.A. (Samedi réservé aux affouagistes et dimanche réservé aux chasseurs. Pour information, quand il y aura battue, la barrière d'accès au bois de la Manche sera fermée.

7. Changement des compteurs d'eau

La gestion des réseaux d'eau et d'assainissement collectif est une compétence de la commune de Rahon. Si la loi ne change pas, en 2026, cette compétence devra être transférée à la communauté de communes.

L'assainissement non collectif est déjà une compétence de la communauté de communes.

La réglementation oblige à changer les compteurs d'eau tous les 15 ans. La municipalité a décidé le changement de tous les compteurs d'eau et le passage en télérelève. Cette option permettra de faire un suivi régulier des fuites chez les abonnés.

La société SOGEDO a été retenue comme prestataire de services. Le 5 octobre 2022 la municipalité a organisé une réunion publique pour expliquer la procédure de changement des compteurs d'eau et répondre aux questions des administrés.

Au cours du mois de novembre, 197 compteurs ont été changés.

Il reste 85 compteurs à changer et certaines installations à modifier.

8. L'amiante

!!! Attention : Déchet Dangereux !!!

L'amiante lié est un déchet dangereux, qui doit être collecté et éliminé de façon très encadrée. Ainsi, l'amiante n'est pas collectée en déchèterie de par sa dangerosité pour la santé et l'environnement.

Jusqu'ici, les particuliers devaient s'adresser à des sites spécialisés et payants pour éliminer leurs déchets d'amiante.

Dorénavant et pour une durée déterminée, le SICTOM de DOLE vous propose de déposer votre amiante gratuitement et sur rendez-vous.

Pour bénéficier de ce service gratuit et obtenir les informations nécessaires, veuillez contacter le SICTOM de DOLE au 03.84.82.56.19.

9. Economies d'énergie

L'éclairage public a été révisé et les horaires d'extinction revus : 23h00 - 6h00 au lieu de 24h00 - 5h00. Le centre du village est réglé identiquement, sauf pour les nuits du vendredi à samedi et du samedi au dimanche où l'éclairage public reste allumé.

La municipalité consulte pour remplacer l'éclairage de l'église par des projecteurs à leds (200 W au lieu de 800 W) et installer une horloge astronomique (se règle automatiquement en fonction de la longueur du jour).

Une étude est en cours pour passer tous les luminaires des bâtiments communaux en leds.

Avec le soutien financier de la communauté de communes de La Plaine Jurassienne, le S.I.D.E.C réalisera un audit énergétique de tous les bâtiments communaux.

10. Téléphonie mobile

Concernant la téléphonie mobile, actuellement la commune de Rahon est classée en zone blanche (mauvaise couverture). Elle a été retenue dans le cadre du contrat « New deal » lancé par le gouvernement.

Free Mobile est l'opérateur sélectionné par l'Etat pour installer un pylône relais qui couvrira la commune. Free Mobile est venu le mercredi 26 octobre à 10h00 présenter le lieu d'implantation du relais de téléphonie mobile. Les quatre opérateurs (Orange, SFR, Bouygues Télécoms et Free Mobile) diffuseront depuis ce relais.

Aujourd'hui, l'opérateur retient l'emplacement de la station d'épuration. Cependant, la municipalité a proposé un autre terrain, au bout des vestiaires du stade. Nous n'avons pas encore de retour sur cette proposition.

Une réunion publique sera organisée en début d'année 2023 pour informer la population.

11. Éoliennes

Lors de la réunion du conseil municipal du 25 octobre 2021 (délibération 2011102510), la municipalité s'est prononcée contre l'implantation d'éoliennes sur la commune de Rahon.

En même temps, la commune a été relancée par la société VALECO à ce sujet. Nous avons demandé la présentation de leur projet pour savoir ce qu'il en était. Il s'agit d'un projet de sept éoliennes dont quatre sur Rahon (de chaque côté de l'autoroute, vers l'aire de la Vouivre).

Nous avons précisé que nous nous étions prononcés contre l'implantation d'éoliennes sur le terrain communal. Il nous a été répondu qu'il n'y aurait pas d'implantation d'éoliennes sans l'accord de la municipalité.

12. Téléthon

Cette année encore, les associations de Rahon ont proposé diverses animations pour le Téléthon. Cette mobilisation a été fructueuse puisqu'un nouveau record a été battu !

En effet, la très belle somme de 4 340 € a été remise à l'association Les Bielles Brevannaises qui effectuait la collecte.

Ce montant était réparti comme suit :

- Animations 2 700 €
- Dons dans l'urne 1 340 €
- Don de la municipalité 300 €

Ajoutés aux 1 802 € collectés dans les autres communes, les bielles brevannaises ont donc remis 6 142 € à l'AFM, ce qui est un nouveau record !

Voici un extrait du mot de remerciement du président du Foyer Rural rédigé pour l'occasion :

" Au nom de tous les malades et de leurs familles qui comptent sur nos actions, nous [*c'est-à-dire toutes les associations, les animateurs, les bénévoles, les participants et les donateurs - ndlr*] pouvons nous féliciter de cette nouvelle édition. A notre modeste échelle, nous avons à la fois créé du lien, apporté de la joie et contribué financièrement à cette belle action.

Bravo à toutes et à tous et merci pour votre engagement ! "

13. Miss Jura et miss Franche Comté 15 17 ans

Après l'élection de Miss Jura, où trois jeunes filles de Rahon, Inès Baud, Théodora Dragomir Perrodin et Jessica Gandel se sont distinguées, c'est au niveau des élections de Franche Comté que deux de ces jeunes filles ont été élues parmi vingt-deux candidates :

- Miss 15/17 ans Franche-Comté 2022 : Théodora DRAGOMIR PERRODIN
- Première dauphine : Inès BAUD.

Encore un grand bravo à ces jeunes filles !

14. Vie sociale et associative

• Jeudi 1^{er} décembre, une vingtaine de bénévoles aidés des deux employés communaux ont installé les décorations de fin d'année à travers le village. Le sapin de Noël trône devant l'école. Nous remercions la section « Les Pies Créatives » du foyer rural et tous les bénévoles qui ont œuvré sans compter pour la réalisation de toutes ces décorations.

Sans oublier la maison du Père Noël qui se dresse fièrement vers le jardin pédagogique.

Merci à Alain CECINAS initiateur et réalisateur de ce projet, ainsi que toutes les personnes qui l'ont aidé !

• Pour la troisième année consécutive la municipalité a organisé le **concours des décorations de Noël des maisons les plus originales**. La semaine précédant Noël, un jury a sillonné les rues du village de jour et de nuit. Le résultat sera donné lors de la cérémonie des vœux du maire.

15. Vœux du maire

La municipalité a décidé d'organiser une cérémonie des vœux le samedi 14 janvier 2023 à 10h30. Pour la bonne organisation de cette rencontre, les personnes souhaitant participer devront retourner en mairie le bon ci-joint avant le 9 janvier 2023.

16. Le coin des associations

Mi-janvier (suivant météo)	Pêche de l'étang du Bief Madame	A.P.E.R.O
22 janvier 2023	Repas de la confrérie Saint Sébastien	L'Espérance
28 janvier 2023	Assemblée générale	Foyer Rural
28 janvier 2023	Tournoi FIFA	Football Club
11 février 2023	Soirée choucroute dansante	Football Club
12 février 2023	Concours de saut d'obstacles	Rahon Sport Equitation
19 février 2023 de 14h à 19h	Bal des débutants country	AnyWest
début mars 2023	Assemblée Générale	L'Espérance
3 - 4 mars 2023 à 20h30 5 mars 2023 à 14h30	Théâtre adultes	Les Baladins de Rahon
4 mars 2023	Spectacle dansant suivi d'une boum déguisée (à Saint Baraing)	A.P.E.
4 - 5 mars 2023	Concours de saut d'obstacles	Rahon Sport Equitation
10 - 11 mars 2023 à 20h30	Théâtre adultes	Les Baladins de Rahon
12 mars 2023	Concours de saut d'obstacles	Rahon Sport Equitation
19 mars 2023	Repas choucroute	L'Espérance
1er avril 2023 à 20h00	Grand bal	AnyWest
2 avril 2023	Chasse aux œufs à Rahon	A.P.E.

Le Maire,
Bernard PUSSET

